



Les experts qui vous aident à communiquer

## **Fabrication de diaporama sur DVD**



Type de stage :

- Photo numérique.

Titre du stage :

- Fabrication de diaporama sur DVD.

Référence :

- PP3

Objectifs pédagogiques :

- Définir les particularismes des prises de vues à destination d'un diaporama.
- Utiliser les outils de productivité de « Photoshop », Bridge et Camera Raw pour Gérer un flux d'images important.
- Connaître le fonctionnement des logiciels de fabrication des diaporamas et des DVD

Modules à mettre en œuvre :

- Photoshop, Bridge et Camera Raw : outils de productivité ! (MP4) + Réalisation d'un diaporama grâce à un logiciel de montage vidéo (MP5) + iLife pour optimiser la production photographique professionnelle (MP6).

Profil des stagiaires :

- Professionnels de l'image photographique possédant une grande maîtrise de Photoshop.

Pré requis :

- Bonne maîtrise de Photoshop, Bridge et Camera Raw.

Moyens pédagogiques :

- Démonstrations projetées par vidéo projecteur / Manipulations informatiques et numériques.

Outils pédagogiques emportés par le stagiaire :

- Ensemble des outils de productivité imaginés par le formateur et les procédures écrites pour les mettre en œuvre.

Durée :

- 03 jours (21 heures)

Prix en collectif :

- Pour 8 stagiaires minimum : 250,00 € / stagiaire

Prix en individuel :

- 1 890,00 €



## Contenu pédagogique :

### Prise de vues :

- Analyse et choix des préférences de prise de vues (espace colorimétrique, type de fichiers, etc.)
- Imagination et mise en scène d'actions pour prise de vues en série.
- Recherche sur les effets spéciaux pour remplacer les transitions informatiques.
- Réflexion sur l'extrapolation des rythmes, musiques et sons à utiliser lors du montage.

### Photoshop, Bridge et Camera Raw : outils de productivité ! (MP4) :

- *Apprentissage de « Bridge » :*
  - ✓ Choix d'une interface en fonction des méthodes de travail choisies.
  - ✓ Analyse des liens entre Bridge et les logiciels complémentaires (Photoshop, Illustrator, Camera Raw, etc)
  - ✓ Utilisation des outils de sélection, tri et classement (individuellement ou en collection).
  - ✓ Techniques de changement de nom global
  - ✓ Gestion de la mémoire cache
  - ✓ Gestion des Métadonnées et des Mots-clés
  - ✓ Sélection de fichiers à développer dans Camera Raw
- *Utilisation du module « Camera Raw » :*
  - ✓ Tour d'horizon de tous les réglages offerts par « Camera Raw »
  - ✓ Utilisation des outils de corrections de l'image
  - ✓ Utilisation du développement et des corrections par lot
- *Apprentissage de l'utilisation des outils de productivité de « Photoshop » :*
  - ✓ Réglage des préférences.
  - ✓ Réglage et enregistrement d'une interface personnalisée.
  - ✓ Fabrication de scripts et de droplets.
  - ✓ Utilisation du « Traitement par lots » et de la « Collection d'images ».
  - ✓ Reconstitution d'une image par le biais de la « Fusion HDR ».



- ✓ Méthodologie de sauvegarde des éléments de production personnalisés de Photoshop.
- *Mise en place d'un protocole d'optimisation de la fabrication :*
  - ✓ Analyse projet :
    - Formalisation du catalogue des produits numériques proposés par le photographe.
    - Analyse et définition des optimisations de production à obtenir en fonction du matériel d'exploitation opérationnel et des besoins de fabrication de la ligne de produits définie.
  - ✓ Mise en place technique informatique :
    - Choix d'un protocole de gestion de la colorimétrie de la chaîne de production.
    - Mettre en réseau des machines sous Windows ou (et) OSX (câble ou wifi).
    - Gestion du partage des fichiers et des imprimantes.
    - Intégrer dans un système les outils de productivité proposés sur Internet.
  - ✓ Préparation des protocoles pour :
    - Sauvegarder les données de productivité.
    - Sauvegarder les fichiers de production.
- *Utiliser l'auto apprentissage :*
  - ✓ Utilisation de l'aide en ligne
  - ✓ Participation aux forums de discussion thématiques.

#### Réalisation d'un diaporama grâce à un logiciel de montage vidéo (MP5) :

- ✓ Technique d'élaboration d'un scénario.
- ✓ Principes généraux de fonctionnement d'un logiciel vidéo.
- ✓ Compréhension des interfaces.
- ✓ Recherche des éléments graphiques à insérer (photos, dessins, textes et graphiques).
- ✓ Gestion des fichiers psd en tant que « film ».
- ✓ Analyse et choix des éléments sonores d'accompagnement (musique et bruitage).
- ✓ Synchronisation images et sons.
- ✓ Finalisation et enregistrement (choix du type de fichier).
- ✓ Gravure sur DVD pour utilisation sur lecteur de salon.
- ✓ Législation :
  - le droit à (et de) l'image.



- Les droits d'utilisation des supports sonores.

### iLife pour optimiser la production photographique professionnelle (MP6) :

Principes de fonctionnement des logiciels iPhoto, iTunes, iMovie et iDVD

iPhoto :

- ✓ Intégration des images
- ✓ Fabrication d'un livre, calendrier ou cartes
- ✓ Commande d'un livre calendrier ou cartes par le biais d'Internet
- ✓ Impression autonome des livres, calendriers et cartes
- ✓ Fabrication d'un diaporama
- ✓ Technique de présentation du diaporama
- ✓ Transmission du diaporama sur iDVD pour création du DVD et gravure

iTunes :

Intégration de musiques d'après supports physiques et Internet

iMovie :

Intégration de film vidéo, de photos et de sons pour réalisation de diaporama.

iDVD :

- ✓ Intégration de séquences préfabriquées dans iPhoto et (ou) iMovie
- ✓ Intégration de séquence Quick Time
- ✓ Fabrication de diaporama directement avec iDVD
- ✓ Choix et réglages des préférences
- ✓ Enregistrement d'image disque et gravure



Nos références :

– **170 photographes indépendants :**

Disséminés sur l'ensemble du territoire national (y compris les DOM-TOM), ces photographes ont été formés par HLC, soit au siège de notre société, soit sur le site des établissements de nos clients. D'une manière individuelle ou collective (Les formations collectives ont été opérées, en partie, pour le compte de l'AFMI (Associés pour la Formation des Métiers de l'Image : [www.afmi.fr](http://www.afmi.fr) ), principal organisme de formation professionnelle auprès des artisans photographes), nous nous sommes adaptés aux demandes de nos stagiaires.

*La liste peut être télécharger sur notre site : [www.groupehlc.com/hlc/formations.php](http://www.groupehlc.com/hlc/formations.php)*

– **Plus de 200 élèves en formation initiale diplômante :**

Les CFA (Centre de Formation d'Apprentis) des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Seine Saint Denis et du Nord / Pas de Calais nous sous-traitent leur formation photo à l'issue desquelles les élèves passent un diplôme de niveau IV inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) : le BTM (Brevet Technique des Métiers). Les résultats obtenus sont convainquant puisque, pour prendre l'exemple des trois dernières années, le taux de réussite à l'examen avoisinait les 70% ! Dans cette voie, l'enseignement se fait en alternance entre l'entreprise où les élèves sont apprentis et le CFA. Ainsi, nous avons la chance d'être au plus près de la réalité professionnelle grâce aux relations importantes que nous entretenons avec nos entreprises partenaires. Cela nous permet d'avoir une vision réelle et continue du marché de la photo.

– **Les établissements qui nous ont fait confiance :**

Le Campus des Métiers et de l'Entreprise : [www.campus93.fr](http://www.campus93.fr)

CFA « Le Virolois » :

[http://www.artisanat-npdc.fr/index.php?option=com\\_content&task=view&id=34&Itemid=695/](http://www.artisanat-npdc.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=34&Itemid=695/)

Pour rester au plus près des réalités de la profession, le responsable du pôle Enseignement/Formation d'HLC investit beaucoup de son temps, au niveau national, dans les fonctions d'organisation des institutions de l'enseignement et de la formation professionnelle. C'est ainsi qu'il occupe les fonctions suivantes :

- Responsable National de la Commission Enseignement du GNPP (Groupement National des Photographes Professionnels) [www.gnpp.com](http://www.gnpp.com)
- Responsable de la Commission de gestion des examens photo de la filière de l'APCMA (Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat) [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)
- Président de la XIIe CPC (Commission Paritaire Consultative) auprès du Ministre de l'Education Nationale pour la gestion des diplômes de l'institution. [www.education.gouv.fr/cid228/les-structures-de-consultation.html](http://www.education.gouv.fr/cid228/les-structures-de-consultation.html) )
- CET (Conseiller à l'Enseignement Technologique auprès du recteur de l'Académie de Créteil) <http://www.education.gouv.fr/cid42601/mene0917209n.html> ).
- Membre de la CPNEFP (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et la Formation Professionnelle).



## Conditions générales de vente :

### **Article 1 \_** Objet.

Ces conditions de vente définissent les modalités de mise en œuvre des prestations de formations sous formes de stages, de sessions ou de plans de formation par la société à responsabilité limitée HLC

Toute inscription à une formation HLC suppose l'acceptation sans réserve des conditions générales de vente définies ci-après.

### **Article 2 \_** Modalités d'inscription.

L'inscription à une formation doit être effective au moins une semaine avant le début de la session. Elle ne pourra être prise en compte que dans la mesure où le nombre de participants maximum a été atteint.

HLC se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session. Par conséquent, le client devra s'assurer de la réalisation effective de la session à laquelle il s'est inscrit. Si la session a été annulée, HLC s'engage à réinscrire le client, en priorité, dans une autre session.

L'inscription, pour être définitivement entérinée par HLC, doit être confirmée par contrat accepté et paraphé par les deux parties.

Les formations sur mesure feront l'objet de la formalisation d'un « plan de formation » spécifiant : une réflexion stratégique, la définition des besoins et motivations, la détermination de la progression pédagogique, le choix des méthodes d'évaluation, le choix d'un contrôle de la mise en action des acquis.

Une convention de formation établie selon les textes en vigueur est remise au client. Cette convention définit les éléments suivants : les noms, fonctions et adresses des co-contractants, l'objet, l'intitulé, les objectifs pédagogiques, le programme et méthodes, les dates, la durée, le lieu, les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action de formation et d'en apprécier les résultats, les dispositions financières, les modalités de règlement, les modalités de dédit ou abandon, la gestion des différents éventuels.

Une journée de formation est établie sur la base de sept heures. Ces horaires peuvent, éventuellement être modifiés unilatéralement par HLC, en fonction du type de formation, des besoins pédagogiques ou du lieu d'accueil de la formation.

### **Article 3 \_** Niveau requis et adéquation.

HLC propose de vérifier le pré requis des apprenants. Mais, en aucun cas HLC ne pourra être tenu responsable de l'inadéquation entre le niveau de compétence à atteindre contractuellement et le niveau initial de compétence du personnel formé.



#### **Article 4** \_ Modalités de règlement et prix.

Les prix indiqués sur les supports de communication édités par HLC sont nets de taxes. Ils comprennent les supports pédagogiques. Ils n'incluent pas les frais de transport, de restauration et d'hébergement de l'apprenant.

La convention de formation, signée par les deux parties, spécifie le prix pour une personne, quelque soit la durée de la formation.

Les formations, hors locaux HLC, feront l'objet d'un devis et d'une facturation particulière incluant les frais de location éventuelle de salle, de déplacement, de restauration et d'hébergement du formateur.

Un acompte de 30% du montant dû sera réclamé lors de la signature de la convention. Le solde sera réglé, par tous moyens légaux, à l'issue de la formation.

Toute formation commencée est due intégralement à HLC.

Le remboursement éventuel du montant de la formation par un ou plusieurs organismes de financement (type Organisme Paritaire Collecteur Agréé) se fera directement au donneur d'ordre. Exceptionnellement, une demande de subrogation de paiement par ces mêmes organismes pourra être demandé au nom d'HLC. Dans ce cas, il convient que le donneur d'ordre s'assure de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

#### **Article 5** \_ Annulation ou modifications de dernières minutes.

Toute annulation, de la part du client de HLC devra faire l'objet d'une notification écrite huit jours avant le début de la session. Le non-respect de ce délai ou l'absence du stagiaire le jour de la formation entraînera le paiement à HLC d'une indemnité égale à 80% du montant de la prestation.

En cas de nécessité, avant le début de la formation, le stagiaire, inscrit, pourra se faire remplacer par une personne attestant des mêmes prés requis.

En cas de modification de date, de report ou d'annulation par HLC d'une session de formation (cas de force majeure, moins de trois participants, etc.), HLC s'engage à prévenir le co-contractant huit jours avant la date prévue de la session. Le (ou les) stagiaires concernés sont alors prioritaires pour s'inscrire sur une autre session.

#### **Article 6** \_ Contrôle de l'exécution et appréciation des résultats

À la fin de chaque journée de formation, une liste d'émargement, attestant de sa présence, sera signée par le stagiaire.

A l'issue de la formation, HLC délivrera une attestation de participation au stage.

Lors de la mise en œuvre d'un plan de formation, une méthode de contrôle d'évaluation des résultats sera définie, contractuellement, entre le donneur d'ordre et HLC.

#### **Article 7** \_ Gestion du matériel pédagogique.

HLC met à disposition, en fonction du type de formation, un certain nombre de matériels informatiques ou numériques. Le matériel confié à l'apprenant, met directement en cause sa responsabilité en cas de vol, de copie illégale ou de casse.



HLC déclare être titulaire des droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de cours et autres ressources pédagogiques mis à la disposition du stagiaire ou d'avoir obtenu des propriétaires un droit d'usage légal. Le stagiaire s'interdit de modifier, d'utiliser, de copier ou de diffuser tout ou partie des éléments et supports pédagogiques mis à sa disposition par HLC pendant et à l'issue de la formation à laquelle il a participé.

#### **Article 8** \_ Responsabilité.

HLC S.A.R.L. s'engage à mettre en œuvre tous les moyens en sa possession pour apporter, à son client, une formation de qualité.

Dans le cadre d'une formation mise en place hors des murs d'HLC, le donneur d'ordre est seul responsable des dommages ou dégradations causés par des tiers et (ou) stagiaires aux contenants et contenus des locaux recevant la formation.

L'organisation des opérations logistiques (repas, hébergement, location, etc.), nécessaires lors des formations de groupe hors locaux HLC, est à la charge du donneur d'ordre. Il sera, également, responsable du bon fonctionnement (et de son remplacement rapide éventuel) du matériel pédagogique utilisé, pour son compte, par le formateur d'HLC.

Dans le cas d'une annulation de la session due à un défaut d'organisation par son client, HLC ne pourra, en aucun cas, être tenu pour responsable des dommages directs et (ou) indirects, des pertes d'exploitation éventuelles ou des manques à gagner subis par le co-contractant ou ses représentants. De ce fait, le montant de la prestation sera intégralement payé à HLC par le donneur d'ordre.

Dans tous les cas, le client d'HLC ne pourra lui réclamer une indemnité supérieure au prix contractuellement accepté correspondant au montant effectif de la prestation de formation effectuée pour son compte.

#### **Article 9** \_ Droit applicable et litige.

Seule la loi française régit cette convention. Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le tribunal de Péronne sera seul compétent pour régler le litige.

#### **Article 10** \_ Dispositions générales.

Dès acceptation de la convention de formation, le client, donneur d'ordre, déclare accepter l'ensemble des dispositions réglementaires ci-dessus.



Bulletin de préinscription

Fabrication de diaporama sur DVD

L'entreprise

Raison sociale : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Tél. standard : ..... Fax : .....  
E-Mail : .....  
N° SIRET : ..... Code NAF : .....  
Secteur d'activité : ..... Effectif : .....  
Adresse de facturation (si différente) : .....  
.....

Le responsable de formation de l'entreprise

Nom : ..... Prénom : .....  
Tél fixe : ..... Tél. port. .... E-Mail : .....

Le module de formation

Titre : ..... Fabrication de diaporama sur DVD .....  
Dates : ..... Durée : ..... 3 jours (21 heures) .....  
Lieu : ..... Prix de la session : .....

*Sous réserve d'accord particulier, après avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-jointes, j'en accepte les dispositions et vous prie de trouver ci-joint un chèque d'acompte de ..... € représentant 30% du montant de la formation ci-dessus désignée.*

Date :                      Nom du responsable :                      Signature :                      Cachet de l'entreprise :  
.....